

Avantageusement situé sur un bras de terre qui s'avance dans la mer, le camping de Carleton-sur-Mer vous offre une vue extraordinaire à la fois sur les montagnes et sur la baie. Ce véritable paradis pour les campeurs possède un magnifique terrain de jeux qui fera la joie de vos enfants.

À Carleton-sur-Mer, on *clic* sur plein d'activités!

D'autres attraits et événements sont aussi présentés sur le site web > CARLETONSURMER.COM



Cinetoile.info



Festivallaviree.com
Maximum90.ca
Festivalbleubleu.com



Theatreatourderole.com



Ecomuseetracadieche.com
Photogaspesie.ca



Golfcarletonsurmer.com



Reseaubibliogim.qc.ca
Bibliothèque
Gabrielle-Bernard-Dubé



Ecovoile.com
Clubnautiquecarleton.com



Montsaintjoseph.com



Vasteetvague.ca
centre d'artistes en art actuel



Regim.info
Réseau de transport collectif



Parcouronsnosracines.ca
Tracadigash.carletonsurmer.com
Topoesie.com



Parcs publics
Causeries



CAMPING Carleton-sur-Mer



Ouverture

Fin mai à l'Action de grâce

Information : 418 364-3992

Réservation en ligne : CAMPINGCARLETONSURMER.COM



Bienvenue au Camping municipal de Carleton-sur-Mer

305 emplacements



Légende

Poste d'accueil	
Abri	
Buanderie	
Eau potable	
Toilettes	
Douches payantes	
Stationnement	
Poste de vidange	
Jeux	
Accès à la plage non surveillée	
Location de vélos électriques libre service	

Salle communautaire	
Jeux de pétanque	
Animation et causeries	
Piste cyclable	
Emplacements	
Sans service	
2 services Eau et électricité	
2 services Avec abri cuisine	
3 services - 30 ampères Eau, électricité et égout	
3 services - 50 ampères Eau, électricité et égout	

Règlements du camping

1. Un seul véhicule peut être stationné par emplacement.
2. Les visiteurs doivent laisser leur voiture au stationnement à l'entrée.
3. Utiliser les sentiers désignés pour accéder à la plage.
4. Éviter de piétiner la végétation.
5. Il y a couvre-feu entre 23 h et 7 h.
6. Aucune circulation en véhicule à moteur n'est permise après minuit.
7. Les véhicules motorisés sont interdits sur la plage.
8. Les chiens doivent être gardés en laisse et leurs propriétaires doivent ramasser les excréments.
9. La vitesse maximale permise sur le terrain de camping est de 15 km/h.
10. Heure de départ : 11 h.

Sur place

- Accès internet
- Bois
- Borne de recharge électrique niveau 2
- Foyer
- Glace

Vélos électriques en location libre service

Information :
1 877 521-0841
www.regim.info/velo

